

SM le Roi préside la cérémonie de signature de six conventions relatives au projet de TGV Tanger-Casablanca

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-12-2010 01:07:12

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, vendredi à Tanger, la cérémonie de signature de six conventions relatives au projet de Train à grande vitesse (TGV) devant relier Tanger à Casablanca et s'est enquis de l'état d'avancement de ce projet, d'un coût global de 20 milliards de dirhams.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique des grands chantiers engagée sous la conduite éclairée de SM le Roi, que Dieu Le préserve, et visant à placer le citoyen au coeur de la stratégie du développement durable.

Lors de cette cérémonie, le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Karim Ghellab, a présenté devant le Souverain les six conventions conclues à cette occasion, lesquelles consacrent une nouvelle phase d'opérationnalisation effective du projet de ligne de TGV entre Tanger et Casablanca.

Cinq des six conventions concernent le financement du projet et viennent s'ajouter aux ressources financières propres mobilisées, a ajouté le ministre soulignant que ces conventions permettent la sécurisation de nouvelles ressources financières à travers des prêts concessionnels avec des taux d'intérêt avantageux entre 1,2 et 3,16 pc et des délais de grâce importants allant de 5 à 20 ans.

Il s'agit, selon M. Ghellab, de deux conventions relatives au financement français RPE (Réserve Pays Emergent) par le trésor d'une part de 350 millions d'euros et par des banques françaises d'autre part de 275 millions d'euros, d'un mémorandum d'entente relatif au prêt du Fonds Saoudien pour le développement d'un montant de 200 millions de dollars US, et d'un accord de prêt avec le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement portant sur 100 millions de dollars US, ainsi que de la convention de garantie s'y rapportant.

La sixième convention, a poursuivi M. Ghellab, concerne le contrat d'acquisition par l'ONCF de 14 rames à grande vitesse auprès de la société française Alstom, selon les meilleures conditions de compétitivité internationale.

"Les prix de ce contrat, a-t-il expliqué, sont au moins aussi avantageux que ceux des marchés comparables conclus récemment en France et en Europe.

Il a fait observer qu'avec la signature de ces nouvelles conventions, il nous sera possible d'aller de l'avant dans la concrétisation de cet important projet», notant qu'«après avoir terminé les études de conception, se poursuivent aujourd'hui les études détaillées d'exécution et les travaux préparatoires sont en cours en vue d'entamer les travaux d'infrastructures à mi-2011 et de les achever à fin 2014.

L'exploitation de cette ligne se fera à fin 2015 dès la réception des trains et l'achèvement de la phase d'essais et de tests requis en application des standards de sécurité relatifs à la grande vitesse reconnus mondialement, a ajouté le ministre.

M. Ghellab a souligné qu'"à l'instar de ce qu'il a réalisé au début des années 90 en lançant son programme autoroutier ou encore au début de l'actuelle décennie en s'engageant dans la concrétisation du complexe portuaire Tanger Med, le Maroc opère aujourd'hui, sous la conduite éclairée de Votre Majesté, un nouveau saut qualitatif, à travers le développement de son système de transport en privilégiant le transport de masse, la multi-modalité et la protection de l'environnement et ce, à travers la technologie de la grande vitesse qui s'est progressivement imposée dans les pays développés comme le mode de transport de personnes le plus performant sur les moyennes et longues distances".

La première convention relative au marché d'acquisition des rames à grande vitesse et à deux niveaux a été signée par MM. Karim Ghellab, Patrick Kron, PDG du groupe Alstom, Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'ONCF, Philippe Mellier, président Alstom Transport.

La deuxième convention, portant sur un protocole d'accord relatif à la participation du Fonds Saoudien pour le développement au financement du projet, a été signée par MM Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, et M. Youssef Ibn Ibrahim Al Bassam, vice-président et membre délégué du Fonds Saoudien pour le développement.

Quant à la troisième convention de garantie entre le Royaume du Maroc et le Fonds Abou Dhabi pour le développement pour le financement du projet, elle a été signée par MM. Salaheddine Mezouar et Mohamed Saif Souidi, directeur général adjoint du Fonds Abou Dhabi pour le développement.

La quatrième convention relative au prêt du Fonds Abou Dhabi pour le développement a été signée par MM. Mohamed Rabie Khlie et Mohamed Saif Souidi, alors que la cinquième convention portant sur l'application du prêt du trésor français pour le financement du projet a été signée par MM. Mohamed Rabie Khlie et Bernard Lamperrière, adjoint au Directeur des activités institutionnelles de la Banque Natexis.

Concernant la sixième convention relative à l'application des crédits bancaires garantis par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), elle a été signée par MM. Mohamed Rabie Khlie, Jean De La Raudiere, directeur du financement export de la banque Société Générale et Mme Nelly Serkisian, responsable mondiale du financement export de la banque Natexis.

Cette cérémonie a été également marquée par la projection d'un film sur le projet de TGV Tanger-Casablanca, qui inaugure une nouvelle étape sur la voie de l'essor du système des transports et du secteur ferroviaire au Maroc, et qui contribuera à répondre à la demande du transport ferroviaire des voyageurs sur l'axe Casablanca-Tanger.

Ce projet d'envergure ne manquera pas d'accompagner le développement du nouveau pôle économique de Tanger-Tétouan, en raccourcissant les distances entre le Nord et le Sud du Royaume, et de libérer de la capacité pour fluidifier le trafic ferroviaire fret sur cet axe (effets d'entraînement du port de Tanger-Med).

Avec plus de 6 millions de voyageurs attendus dès la première année de sa mise en service à fin 2015, le projet permettra de réduire considérablement les temps de parcours : 2heurs10 au lieu de 4h45 entre Tanger et Casablanca et 1H20 au lieu de 3h45 entre Tanger et Rabat. L'offre de tarification sera compétitive et en harmonie avec le pouvoir d'achat des usagers du train.

Grâce à la construction de cette première ligne TGV, le Maroc sera le premier pays d'Afrique et du monde arabe à se doter d'un système de transport ferroviaire de très haut niveau technologique qui ouvre la voie à des réalisations futures à grande portée. Partant, l'ONCF intègre le groupe des opérateurs qui offrent quotidiennement dans le monde un service ferroviaire à très grande vitesse.

Pour la réalisation de ce projet d'envergure, des ressources financières propres ont été mobilisées par le budget général de l'Etat (4,8 milliards de DH) et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social (1 milliards de DH) en vertu du contrat programme relatif à l'ONCF pour la période 2010-2015 et la convention avec le Fonds Hassan II, tous deux signées sous la présidence effective de Votre Majesté le 1er février dernier.

Les financements extérieurs déjà mobilisés sont constitués également du don du gouvernement français de 75 millions d'euros et du prêt de 140 millions de dollars US octroyé par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe.

Le Maroc a, en outre, reçu l'accord concernant deux prêts octroyés par l'agence française de développement pour un montant de 220 millions d'euros et le fonds Arabe pour le développement économique et social pour un montant de 100 millions de dollars, et dont les modalités de concrétisation se feront ultérieurement, il s'avère aujourd'hui que le montage financier du projet est effectivement bouclé

MAPF